Paris 20 : Une cour de crèche cible de projectiles

06/09/2010 à 12h18

Des voisins indélicats font tomber des objets dans la cour d'une crèche du XXe. Les élus affirment mettre tout en oeuvre pour éviter les incidents.

Panique à la crèche d'Avron (XXe). Située au rez-de-chaussée d'un immeuble, la cour de cette crèche municipale est interdite d'accès aux enfants depuis le mois de juillet dernier pour des raisons de sécurité. Lancés par des voisins, des objets s'y écrasent régulièrement.

« *Les chutes d'objets s'intensifient depuis quelques mois* », constate, dépité, un parent. « *Le problème est récurrent depuis au moins deux ans.* » Jouets, détritus, ballons… l'auvent qui protège en partie l'aire de jeu des enfants récolte toutes sortes d'objets. « *Une barre de fer de 50 cm est même tombée dans la cour il y a quelques années* ».

« *A plusieurs reprises, la cour a été interdite puis rouverte sans aucune explication et sans aucun aménagement complémentaire,* déplore leur texte. *Seule une campagne de prévention auprès des habitants des logements de l'immeuble à l'aplomb de la cour aurait été organisée.* » Insuffisant, jugent les parents. De son côté, l'Hôtel de Ville, gestionnaire de la crèche, temporise.

Le Parisien